Lecture des cartes

Six cartes sont mises à votre disposition dans le cadre de cette concertation publique :

- Une carte correspondant à la filière éolienne ;
- Une carte correspondant à la filière photovoltaïque ombrière ;
 - o Avec un focus sur les deux parkings désignés.
- Une carte correspondant à la filière photovoltaïque toiture ;
- Une carte correspondant à la filière chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie).

Sur ces cartes, <u>les ZAENR sont représentées par des polygones de couleur orange</u>. L'absence de ces polygones indiquent ainsi la non considération de ces zones en tant que ZAENR.

Ainsi, les ZAENR établies pour la commune d'Oudon sont les suivantes :

- Eolien: aucune.
- Photovoltaïque ombrière : parking de la gare et parking du terrain de foot.
- **Photovoltaïque toiture** : ensemble de la commune, à l'exception des zones de servitudes relatives aux monuments historiques.
- Chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie) : ensemble de la commune.

Carte: éolien



Carte: photovoltaïque ombrière



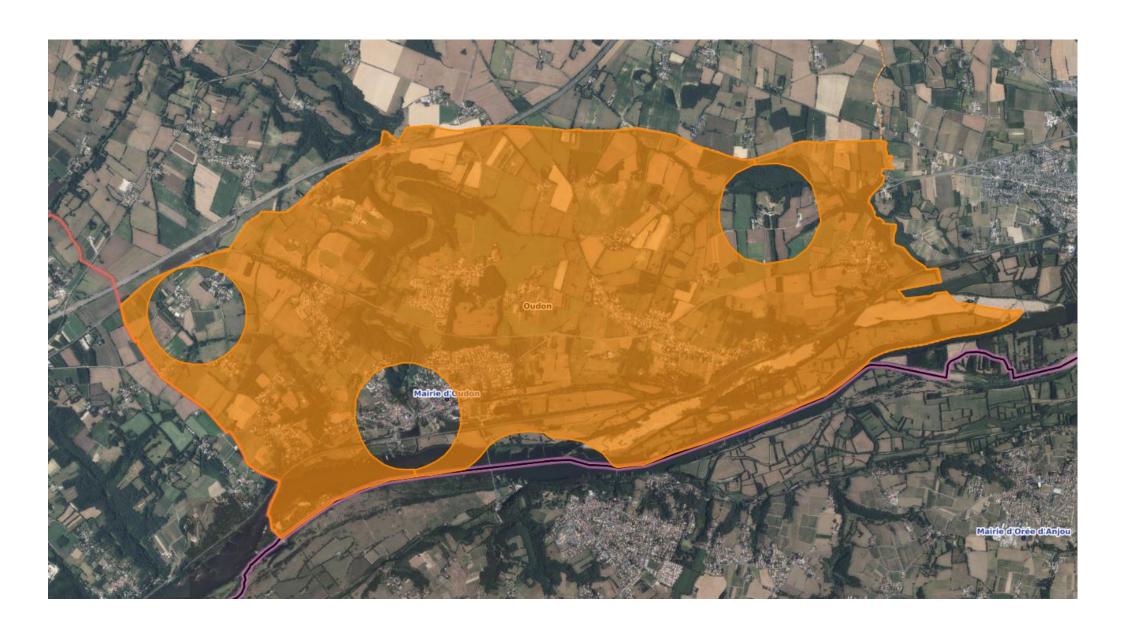
Carte: photovoltaïque ombrière



Carte: photovoltaïque ombrière



Carte: photovoltaïque toiture



Carte: chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie)

